

DU FÉDÉRALISME...

A l'occasion du plébiscite pour ou contre la «Nouvelle Europe», François HOLLANDE a appelé les militants du P. S. au respect de la discipline... prussienne et vaticane!... Autrement dit au respect des règles du «centralisme démocratique» qui veulent que lorsqu'une décision est prise à la majorité, au moins théorique, il ne reste plus aux militants, sous peine de sanction, qu'à appliquer ou «fermer leur gueule».

On est loin du mode de fonctionnement de feu la S.F.I.O. Du temps de Jean Jaurès et de Léon Blum, le parti était organisé en sections locales fédérées au plan départemental, dans lesquelles les adhérents élaboraient la politique du parti. La C.A.P. (*Commission Administrative Permanente*), comme son nom l'indique, gérait le parti, parfois concurremment avec le «groupe parlementaire».

Autrement dit, la S.F.I.O. était une organisation fédéraliste dans laquelle chaque organisation constituante conservait une large autonomie avec, en prime, le droit aux «tendances» possédant leur propre journal.

Comme on peut le constater, on était loin du concept «*ein Volk, ein Fuhrer*» (1).

Mais, reconnaissons-le, de la part d'hommes qui aspirent à la «conquête du pouvoir politique», c'est-à-dire à prendre la place, momentanément occupée par d'autres, ce souci de discipline ne manque pas de logique. Mais, au plan syndical, qu'en est-il?

La C.G.T.F.O. qui se voulait la continuatrice de la «vieille C.G.T.» est, de par ses statuts et sa tradition, fondée sur le fédéralisme. La Confédération (en langage branché: la «conf») fédère les «Unions Départementales» et les «Fédérations nationales» qui sont ses adhérentes.

Les Unions Départementales et les Fédérations Nationales fédèrent les syndicats qui sont leurs adhérents.

Les syndicats, quant à eux, organisent les syndiqués. Chacune des organisations «confédérées» bénéficiant d'une large autonomie.

Or, il me revient que l'actuel secrétaire général aurait, parallèlement à François Hollande dans le P. S., écrit à certains secrétaires d'U.D. dont les instances auraient décidé d'appeler à voter NON à un texte qui tend à instaurer en France et en Europe un ordre corporatiste, une lettre leur rappelant la résolution du dernier Comité Confédéral National, résolution adoptée, par ailleurs, dans des conditions qui mériteraient d'être élucidées.

Je ne suis pas certain que Jean-Claude MAILLY soit totalement conscient de la portée de sa démarche, mais il me faut bien, hélas, constater qu'elle s'inscrit dans un processus totalitaire. Il est vrai que dans un communiqué confédéral intitulé: «Après le résultat du référendum», on peut lire:

«... Comme Force-Ouvrière l'exprime régulièrement depuis plusieurs années, une réorientation de la construction européenne est indispensable, faisant du progrès social par l'harmonisation vers le haut une priorité, ce qui suppose en particulier de lutter contre le dumping fiscal et social et de réformer réellement le pacte de stabilité et de croissance...».

Comme si le vote NON du 29 mai n'exprimait pas un rejet pur et simple de «l'Europe Chrétienne» chère à Hollande et Delors. On peut, en outre, penser que le refus électoral de l'Union Européenne annonce des événements d'une toute autre ampleur auxquels les collaborateurs des institutions de Bruxelles feraient bien de réfléchir.

Fort heureusement, la France n'est ni la Russie tsariste, ni l'Allemagne de Weimar, et, de surcroît, Jean-Claude aurait tort de sous-estimer la signification du vote des treizes organisations qui se sont «abstenues» sur le vote de la résolution générale lors du dernier C.C.N.

Alexandre HÉBERT.

(1) Conformément aux mœurs totalitaires qui tentent de s'instaurer progressivement dans le «4ème Reich», les opposants au Premier Secrétaire, François Hollande, se sont vu évincés de la «direction» du P.S. A quand la «nuit des longs couteaux»?